

APPENDICE

[Français]

DISCOURS PRONONCÉS LORS DE LA PRÉSENTATION ET DE LA CONSÉCRATION
DU LIVRE DU SOUVENIR DE TERRE-NEUVE DÉDIÉ À LA MÉMOIRE
DES TERRE-NEUVIENS TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR

M. PROSPER BOULANGER (MERCIER): Monsieur le président, distingués invités, mesdames, messieurs. C'est avec une profonde émotion et aussi avec une grande joie que j'ai l'honneur, cet après-midi, de représenter l'honorable Lucien Lamoureux, Président de la Chambre des communes, et j'ai également le privilège de vous présenter l'honorable Daniel MacDonald, ministre des Affaires des anciens combattants.

Je pense que M. MacDonald n'a pas besoin de longue présentation. Même si au cours des dernières années, il fut avant tout un homme politique, d'abord au niveau provincial et maintenant au niveau fédéral, il n'en est pas moins demeuré profondément attaché à ses premières amours: la terre. Et chaque fois que ses responsabilités ministérielles lui en laissent le loisir, il aime toujours retourner au sol rouge de sa province et de sa ferme.

[Traduction]

Il est évident qu'il est un ancien combattant, et ses cicatrices prouvent qu'il sait de première main ce que cela signifie d'être toujours sur la brèche. Il connaît fort bien aussi, d'après sa propre expérience, les dispositions de notre charte des anciens combattants et comment ses prestations sont administrées.

[Français]

La participation du Canada et de Terre-Neuve aux deux guerres mondiales fut telle que lors de cérémonies du souvenir, il est difficile de trouver quelqu'un qui n'a pas perdu un parent ou un ami, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'hommes qui, comme M. MacDonald, ont combattu l'ennemi de très près.

Depuis les quelques mois qu'il est ministre des Affaires des anciens combattants, M. MacDonald a prouvé qu'il tient à cœur les besoins et les aspirations des vétérans et de leur famille.

[Traduction]

Je suis persuadé qu'à l'occasion de la présentation de ce livre à la mémoire des soldats de Terre-Neuve morts à la guerre, M. MacDonald voudra nous livrer un message d'une importance particulière, étant donné ses antécédents et son expérience.

Mesdames, messieurs, l'honorable Daniel MacDonald, ministre des Affaires des anciens combattants.

L'HON. DANIEL J. MACDONALD (MINISTRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS): Monsieur le président, distingués invités, mesdames, messieurs.

Je suis très flatté de jouer un petit rôle lors d'un événement aussi solennel et aussi historique. Nous sommes réunis ici pour assister et participer à la présentation et à la consécration d'un livre dédié à la mémoire de plus de deux mille hommes et femmes qui donnèrent courageusement et volontairement leur vie pour un idéal de liberté qui nous est si cher à tous.

Il s'agissait d'un groupe de personnes très spécial qui provenait d'un endroit très particulier. Il convient que ce livre portant leurs noms demeure, fier et silencieux, dans la Chapelle du souvenir de la Tour de la paix. La plupart des personnes dont le nom y figure n'ont pas de tombe propre mais maintenant, leur nom est inscrit pour toujours dans ce livre qui se trouve dans la capitale de notre pays.

Il est également compréhensible que tant de leurs amis soient présents aujourd'hui. J'aimerais remercier la province de Terre-Neuve d'avoir pris des dispositions en vue d'inviter un si grand nombre de vos valeureux enfants à participer à cette cérémonie mémorable.

L'historique de la publication de ce livre remonte à plus de six ans. Un certain groupe de pression provenant de l'une des plus grandes îles-provinces estima et, je dois dire, à juste titre, que le nom de leurs héros morts devait être consacré dans la Chapelle du souvenir ainsi que celui des autres Canadiens qui avaient fait le sacrifice suprême de leur vie pour leur pays.

L'un des principaux promoteurs de ce groupe était un ancien combattant des deux guerres mondiales, un homme très respecté dans sa province de Terre-Neuve. Je veux parler de l'honorable C. W. Carter, sénateur. Je sais—mais je veux être sûr que tout le monde le sait—quel rôle le sénateur Carter a joué dans la réalisation de ce projet. Nul homme n'est indispensable, dit-on et pourtant il s'en fallut de peu que le sénateur Carter ne prouve le contraire.

Bien des gens ont contribué par leurs connaissances et leur travail personnel, à la réalisation de ce livre mais, malheureusement, il m'est impossible de tous les nommer. Il y en a deux, cependant, à qui nous devons associer la dédicace et la réalisation de ce livre. L'une d'entre elles, le major Sidney Frost, est parmi nous aujourd'hui, et je tiens à le remercier officiellement d'avoir participé à la mise en marche et à la réalisation de ce projet. L'autre était M. Alan Fraser qui n'a malheureusement pas vécu pour voir le fruit de son travail. Je suis heureux de voir parmi nous M^{me} Fraser qui assiste à la présentation de ce magnifique ouvrage auquel son mari a fait un tel apport.

Beaucoup d'autres ont travaillé longtemps et fidèlement à réunir les renseignements requis. Je sais que lorsque vous verrez ce livre, vous comprendrez que leur récompense est la certitude d'un travail bien fait.

Le Canada a toujours eu, à raison, une réputation internationale pour la manière dont il commémore ses morts de guerre. Que l'hommage soit gravé sur la pierre ou calligraphié sur le parchemin, il représente les sentiments que nous éprouvons pour ceux qui se sont fait tuer afin que nous puissions vivre. Ces monuments ont une dignité et une gloire à la mesure de ceux qu'ils commémorent.

Pas plus tard que cet été, alors que nous faisons une tournée d'inspection de nos monuments et cimetières en Europe, j'ai eu l'honneur de visiter le parc de Terre-Neuve